

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Aéroport de Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Aéroport de Québec inc. qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2011 et 2010 ainsi qu'au 1^{er} janvier 2010 et les états du résultat, des variations des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés aux 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Aéroport de Québec inc. aux 31 décembre 2011 et 2010 ainsi qu'au 1^{er} janvier 2010 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés aux 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 23 février 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 7461

État du résultat

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
PRODUITS		
Atterrissage et aérogare	11 593 220	10 735 211
Frais d'améliorations aéroportuaires	15 163 996	12 418 790
Concessions	2 613 584	2 507 450
Locations	1 292 913	1 187 765
Stationnement	3 703 803	3 309 986
Services et recouvrements	2 852 665	2 703 783
Sûreté et sécurité	2 503 828	2 120 965
Autres produits	140 045	14 353
	39 864 054	34 998 303
CHARGES		
Charges au titre des avantages du personnel (note 15)	8 722 195	7 803 933
Loyer	2 047 387	1 651 067
Biens et services	10 338 776	9 588 080
En-lieu de taxes	2 473 375	2 285 582
Amortissement des immobilisations corporelles	7 432 878	6 811 101
Amortissement des frais reportés	81 024	81 144
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 572 541)	(1 564 945)
	29 523 094	26 655 962
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	10 340 960	8 342 341
Produits financiers (note 17)	803 492	662 841
Charges financières (note 17)	(2 195 389)	(2 191 052)
RÉSULTAT NET	8 949 063	6 814 130

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	Affectés d'origine interne \$	Résultats cumulés \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des actifs net \$
Soldes au 1^{er} janvier 2011		62 605 512	(450 600)	62 154 912
Résultat net		8 949 063		8 949 063
Variation des pertes actuarielles			(1 151 200)	(1 151 200)
Résultat global				7 797 863
Soldes au 31 décembre 2011		71 554 575	(1 601 800)	69 952 775
Soldes au 1^{er} janvier 2010	8 484 246	47 307 136		55 791 382
Résultat net		6 814 130		6 814 130
Variation des pertes actuarielles			(450 600)	(450 600)
Virement aux résultats cumulés	(8 484 246)	8 484 246		
Résultat global				6 363 530
Soldes au 31 décembre 2010		62 605 512	(450 600)	62 154 912

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	8 949 063	6 814 130
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(139 802)	(10 454)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 432 878	6 811 101
Amortissement des frais reportés	81 024	81 144
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 572 541)	(1 564 945)
Actif (passif) au titre des prestations définies	(286 298)	(31 400)
Variation nette du fonds de roulement (note 20)	(1 517 117)	226 189
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	12 947 207	12 325 765
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(3 592 787)	(4 137 872)
Encaissement des effets à recevoir	6 602	24 092
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 246 696)	(4 632 795)
Cession d'immobilisations corporelles	165 702	10 454
Frais reportés	(118 325)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(15 785 504)	(8 736 121)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement de la subvention à recevoir	1 000 000	1 000 000
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles		680 635
Emprunts	7 500 000	
Remboursement d'emprunts	(3 250 000)	(3 250 000)
Remboursement d'un passif au titre d'un contrat de location-financement	(499 994)	(85 258)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 750 006	(1 654 623)
Augmentation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 911 709	1 935 021
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 475 281	2 540 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	6 386 990	4 475 281

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
ACTIFS			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	6 386 990	4 475 281	2 540 260
Dépôts à terme	9 740 784	20 906 843	15 586 071
Débiteurs (note 8)	5 174 430	3 677 717	3 496 636
Subventions à recevoir (note 9)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Effets à recevoir	116 667	6 602	5 705
Fournitures en inventaire	296 885	267 530	209 129
Frais payés d'avance	375 328	523 523	205 867
	23 091 084	30 857 496	23 043 668
Non courants			
Dépôts à terme	17 675 946	2 917 100	4 100 000
Effet à recevoir	2 558 333	2 675 000	2 699 989
Subventions à recevoir (note 9)	9 500 000	10 500 000	11 500 000
Immobilisations corporelles (note 10)	119 191 027	112 625 775	112 023 280
Frais reportés	317 517	280 216	361 360
Actif au titre des prestations définies (note 15)		502 902	922 102
	149 242 823	129 500 993	131 606 731
	172 333 907	160 358 489	154 650 399
PASSIFS			
Courants			
Créditeurs (note 12)	7 343 589	4 760 249	4 655 539
Provisions (note 16)	1 445 996	2 341 996	1 680 000
Produits reportés	120 168	33 590	70 156
Dépôts de clients	778 782	528 782	575 772
Emprunts (note 13)	3 250 000	3 250 000	3 250 000
Passifs au titre d'un contrat de location-financement (note 11)	2 794 508	499 994	
	15 733 043	11 414 611	10 231 467
Non courants			
Créditeurs (note 12)	445 828	831 656	1 330 438
Emprunts (note 13)	54 125 000	49 875 000	53 125 000
Passifs au titre d'un contrat de location-financement (note 11)		2 794 508	
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 14)	31 715 261	33 287 802	34 172 112
Passif au titre des prestations définies (note 15)	362 000		
	86 648 089	86 788 966	88 627 550
	102 381 132	98 203 577	98 859 017
ACTIFS NETS			
Affectés en vertu d'affectations d'origine interne			8 484 246
Résultats cumulés et cumul des autres éléments du résultat global	69 952 775	62 154 912	47 307 136
	172 333 907	160 358 489	154 650 399

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Signé :

Guy Vachon

Président du conseil d'administration

Signé :

Jean Royer

Président du comité d'audit et de gestion des risques

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Aéroport de Québec inc. (AQi) est une société privée sans capital-actions et sans but lucratif, incorporée le 18 avril 1996 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes (L.R.C. 1970, c. C-32). AQi est exonérée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Depuis le 1^{er} novembre 2000, AQi est responsable de la gestion, de l'exploitation, de l'entretien et du développement de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec en vertu d'un bail foncier conclu avec le gouvernement du Canada dont la durée est de 60 ans avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de 20 ans. Tout excédent des produits par rapport aux charges est réinvesti dans les infrastructures de l'aéroport afin d'améliorer les services offerts aux passagers.

Le siège social d'AQi est situé au 505, rue Principale, Québec (Québec), Canada, G2G 0J4.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de AQi ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ce sont les premiers états financiers de AQi préparés conformément aux IFRS (la note 5 explique la transition aux IFRS).

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle de AQi.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés le 23 février 2012 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2011. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers, sauf lorsque AQi a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS (se référer à la note 5 pour plus de détails).

Un sommaire des normes, amendements et interprétations des IFRS publiés mais non encore entrés en vigueur, et qui n'ont pas été adoptés par anticipation par AQi, est présenté à la note 4.

Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Conformément à l'IFRS 1, AQi présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS.

Les états financiers sont présentés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse et les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Fournitures en inventaire

Les fournitures en inventaire sont évaluées au coût ou à la valeur nette de réalisation selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués d'améliorations locatives payées pour certains locataires et de frais exigés en vertu du bail. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque AQi devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont initialement évalués à leur juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat ou en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront.

Tous les actifs financiers, sauf ceux à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, à l'exception de la perte de valeur sur les créances clients qui est présentée dans les biens et services.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

• *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur, le cas échéant. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, les créances clients, les autres débiteurs, les subventions à recevoir et les effets à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé notamment en fonction du secteur d'activité et d'autres caractéristiques connues relatives au risque de crédit. L'estimation de la perte de valeur est alors fondée sur l'historique récent des taux de défaillance de la contrepartie pour chaque groupe identifié.

• *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*

Les actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs financiers soit qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, soit qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis ou souscrit afin d'être vendu ou racheté à court terme.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

• *Placements détenus jusqu'à leur échéance*

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si AQi a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat.

• *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans les actifs nets.

Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le gain ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (actifs nets) est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global. L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat dans le poste « Produits financiers ».

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs financiers

Les passifs financiers de AQi comprennent les dettes fournisseurs, les autres créditeurs, les dépôts de clients, les emprunts et le passif au titre d'un contrat de location-financement. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur et dont les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Les charges d'intérêts et, lorsqu'applicable, les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisé en résultat sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Contrats de location

Selon l'IAS 17, *Contrats de location*, la propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité des actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement correspondent à ceux appliqués à des actifs similaires dont AQi est légalement propriétaire. Le passif lié aux contrats de location-financement correspondant est réduit des paiements au titre de la location moins les charges d'intérêts, lesquelles sont comptabilisées en charges à titre de charges financières.

La part des intérêts des paiements au titre de location représente une proportion constante du solde du capital restant et est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur ultérieures, le cas échéant. Le coût inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif et les coûts de démantèlement ou d'enlèvement de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours sont transférées à leur catégorie respective seulement quand elles sont prêtes à être mises en service, soit quand l'actif est en place, les conditions sont réunies et la direction estime que l'actif peut être exploité comme prévu.

AQi capitalise au coût des immobilisations les intérêts sur ses emprunts ainsi que les frais accessoires jusqu'à ce que la direction estime que l'immobilisation y afférente est prête à être mise en service.

Les parties d'un investissement dont le coût est significatif par rapport à l'ensemble de l'investissement total sont amorties séparément quand la vie utile de cette partie diffère de la vie utile de l'ensemble de l'investissement.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	Périodes
Bâtiments	8, 10, 15, 25 et 40 ans
Améliorations locatives	3, 5, 15 et 25 ans
Machinerie et équipement	
Aérogare	5, 10 et 25 ans
Salle de bagages	5, 10 et 25 ans
Autres	5, 10, 15 et 25 ans
Équipement informatique	3, 5 et 10 ans
Matériel roulant, mobilier et agencements	5 et 10 ans

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont inscrites aux livres lorsqu'il existe une assurance raisonnable que AQi a satisfait aux exigences des ententes et que l'encaissement est probable.

Les subventions sont inscrites au passif et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rattachant.

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an.

Le gain ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les autres produits.

Coût d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits dans le coût de l'actif pendant la période nécessaire pour préparer l'actif en vue de son utilisation.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés et présentés dans les charges financières (se reporter à la note 17).

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour les biens vendus et les services fournis, excluant les taxes de vente, les rabais et les remises.

Les produits provenant des activités aéroportuaires, composés surtout des droits d'atterrissage et de redevances générales d'aérogare, sont gagnés principalement auprès des sociétés aériennes et sont constatés selon l'utilisation des lieux.

Les produits relatifs aux frais d'améliorations aéroportuaires sont basés sur le nombre de passagers embarqués par les compagnies aériennes. Ces produits sont comptabilisés au moment des embarquements.

Les loyers provenant des concessionnaires sont comptabilisés sur la durée des baux et, dans certains cas, sont calculés en pourcentage des ventes des concessionnaires, sujets à des loyers minimums garantis.

Les loyers de locaux pour bureaux et les loyers de terrains sont constatés mensuellement en fonction des baux correspondants.

Les produits de stationnement sont constatés selon l'utilisation des lieux.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits de services, de recouvrements, de sûreté et sécurité sont constatés dès que le service est rendu.

Les produits d'intérêts sont constatés, lorsque gagnés, d'après le nombre de jours de détention du placement.

Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

Depuis la privatisation de AQi le 1^{er} novembre 2000, AQi offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Les employés qui étaient en poste au moment de la privatisation participent à un régime à prestations définies.

Le régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel AQi verse des cotisations définies à une entité indépendante. AQi n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. Les contributions au régime sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont reçus.

Le régime à prestations définies dont AQi est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. AQi conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

AQi comptabilise ses obligations découlant de son régime à prestations définies ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. À cette fin, AQi a adopté les méthodes suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- La charge de l'exercice relativement au coût des prestations définies est comptabilisée en résultat net pour la portion relative au coût des services et aux intérêts nets sur le passif (actif) net au titre des prestations définies et en autres éléments du résultat global pour la portion relative aux réévaluations du passif (actif) net au titre de prestations définies.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les obligations au titre de la retraite et des autres avantages du personnel évalués au montant non actualisé que AQi s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

Provisions et passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de AQi et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que AQi a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

À la date de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur et AQi ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables de AQi au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de AQi est fournie ci-dessous.

IFRS 9 – Instruments financiers

L'International Accounting Standards Board a approuvé le report de la date de prise d'effet de la nouvelle norme proposée IFRS 9 « *Instruments financiers* » du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2015.

La nouvelle norme exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

L'incidence de l'IFRS 9 sur AQi sera évaluée de façon approfondie après que les éléments restants du projet de l'IASB qui vise à remplacer la norme IAS 39 « *Instruments financiers, comptabilisation et évaluation* », soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs seront finalisés. AQi continue de surveiller les développements liés à cette norme.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 « *Évaluation à la juste valeur* ». Cette norme apporte des précisions supplémentaires sur l'évaluation à la juste valeur et sur les informations à fournir relativement à l'évaluation à la juste valeur. Les dispositions prévues dans l'IFRS 13 s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. AQi évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

5. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de AQi préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010, soit la date de la première journée de la période comparative.

AQi a mis en application l'IFRS 1, *Première application des normes internationales d'information financière*, pour préparer ses premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les actifs nets, le résultat net et les flux de trésorerie est décrite dans cette note et est expliquée plus en détails dans les notes relatives aux états.

Exemptions et exceptions à l'application rétrospective

L'IFRS 1 comporte certaines exemptions et exceptions au principe général d'application rétrospective des IFRS afin de faciliter le passage aux IFRS.

AQi a analysé cette norme afin d'effectuer des choix pour la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010.

Exemptions relatives à l'application rétrospective

L'information présentée ci-après explique les décisions prises par AQi d'utiliser ou non les exemptions qui s'appliquent à elle.

1. Juste valeur en tant que coût présumé

Une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition à sa juste valeur et d'utiliser celle-ci en tant que coût présumé à cette date. AQi a choisi de ne pas se prévaloir de cette exemption et d'utiliser le coût amorti établi selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) à titre du coût présumé à la date de transition aux IFRS.

2. Classification des instruments financiers

L'IFRS 1 permet de modifier la classification des instruments financiers. AQi a décidé de reclasser l'encaisse de la catégorie d'instruments financiers « détenus à des fins de transaction » à celle de « prêts et créances ». Ce reclassement n'a eu aucun effet sur les états financiers de AQi.

3. Avantages du personnel

À la date de transition, AQi a choisi de comptabiliser aux actifs nets les écarts actuariels non amortis liés aux avantages du personnel.

Exception relative à l'application rétrospective

Les estimations utilisées lors de la préparation des états financiers établis en vertu des PCGR correspondent à celles utilisées en vertu des IFRS. AQi s'est assurée de ne pas utiliser ses connaissances subséquentes pour réviser des estimations.

5. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS (suite)

Rapprochement de l'état de la situation financière et des actifs nets

L'état de la situation financière et les actifs nets à la date de transition et au 31 décembre 2010 peuvent être rapprochés aux montants présentés selon le référentiel comptable antérieur comme suit :

	31 décembre 2010			1 ^{er} janvier 2010		
	PCGR	Ajustements	IFRS	PCGR	Ajustement	IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIFS						
Courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 475 281		4 475 281	2 540 260		2 540 260
Dépôts à terme	20 906 843		20 906 843	15 586 071		15 586 071
Débiteurs	4 684 319	(1 006 602)	3 677 717	4 502 341	(1 005 705)	3 496 636
Subventions à recevoir		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
Effet à recevoir		6 602	6 602		5 705	5 705
Fournitures en inventaire	267 530		267 530	209 129		209 129
Frais payés d'avance	523 523		523 523	205 867		205 867
	30 857 496		30 857 496	23 043 668		23 043 668
Non courants						
Dépôts à terme	2 917 100		2 917 100	4 100 000		4 100 000
Effet à recevoir	2 675 000		2 675 000	2 699 989		2 699 989
Subventions à recevoir	10 500 000		10 500 000	11 500 000		11 500 000
Immobilisations corporelles	112 625 775		112 625 775	112 023 280		112 023 280
Frais reportés	280 216		280 216	361 360		361 360
Actif au titre des prestations définies	280 100	222 802	502 902	209 200	712 902	922 102
	129 278 191		129 500 993	130 893 829		131 606 731
	160 135 687		160 358 489	153 937 497		154 650 399

5. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS (suite)

	31 décembre 2010			1 ^{er} janvier 2010		
	PCGR	Ajustements	IFRS	PCGR	Ajustements	IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIFS						
Courants						
Créditeurs	7 933 901	(3 173 652)	4 760 249	7 665 977	(3 010 438)	4 655 539
Provisions		2 341 996	2 341 996		1 680 000	1 680 000
Produits reportés	33 590		33 590	70 156		70 156
Dépôts de clients	528 782		528 782	575 772		575 772
Emprunts	3 749 994	(499 994)	3 250 000	3 250 000		3 250 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement		499 994	499 994			
	12 246 267		11 414 611	11 561 905		10 231 467
Non courants						
Créditeurs		831 656	831 656		1 330 438	1 330 438
Emprunts	52 669 508	(2 794 508)	49 875 000	53 125 000		53 125 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement		2 794 508	2 794 508			
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	33 287 802		33 287 802	34 172 112		34 172 112
	85 957 310		86 788 966	87 297 112		88 627 550
	98 203 577		98 203 577	98 859 017		98 859 017
ACTIFS NETS						
Affectés en vertu d'affectations d'origine interne				8 484 246		8 484 246
Résultats cumulés et cumul des autres éléments du résultat global	61 932 110	222 802	62 154 912	46 594 234	712 902	47 307 136
	160 135 687		160 358 489	153 937 497		154 650 399

5. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Les explications concernant l'état de la situation financière et les actifs nets au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

- Présentation distincte de la subvention et de l'effet à recevoir;
- Présentation distincte des provisions et des créiteurs courants et non courants;
Présentation distincte du passif au titre d'un contrat de location-financement;
- Augmentation de l'actif au titre de prestations définies découlant de la radiation des gains actuariels non amortis de 712 902 \$ portés en diminution de l'actif au titre de prestations définies en date du 1^{er} janvier 2010.
- Les actifs nets ont augmenté de 712 902 \$ à la date de transition et de 222 802 \$ au 31 décembre 2010 en raison de la radiation des gains actuariels non amortis au 1^{er} janvier 2010, des pertes actuarielles de l'année 2010 de 450 600 \$ et du renversement de l'amortissement des gains actuariels de 2010 de 39 500 \$. Les pertes actuarielles sont présentées à la rubrique « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Rapprochement du résultat net

Le résultat net pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2010 peut être rapproché aux montants présentés selon le référentiel comptable antérieur comme suit :

	PCGR	Ajustements	31 décembre 2010 IFRS
Produits			
Atterrissage et aérogare	10 735 211		10 735 211
Frais d'améliorations aéroportuaires	12 418 790		12 418 790
Concessions	3 683 449	(1 175 999)	2 507 450
Locations		1 187 765	1 187 765
Stationnement	3 309 986		3 309 986
Services et recouvrements	2 703 783		2 703 783
Sûreté et sécurité	2 120 965		2 120 965
Produits de placements	660 632	(660 632)	
Autres produits	17 874	(3 521)	14 353
	35 650 690		34 998 303
Charges			
Charges au titre des avantages du personnel	7 210 432	593 501	7 803 933
Loyer		1 651 067	1 651 067
Biens et services		9 588 080	9 588 080
En-lieu de taxes		2 285 582	2 285 582
Amortissement des immobilisations corporelles	6 811 101		6 811 101
Amortissement des frais reportés	81 144		81 144
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 564 945)		(1 564 945)
Frais d'exploitation	14 078 730	(14 078 730)	
Frais financiers, nets	2 191 052	(2 191 052)	
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(10 454)	10 454	
	28 797 060		26 655 962
Résultat opérationnel	6 853 630		8 342 341
Produits financiers		662 841	662 841
Charges financières		(2 191 052)	(2 191 052)
Résultat net	6 853 630		6 814 130

5. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS (suite)

Les explications concernant les ajustements à l'état des résultats au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

- Présentation différente des produits et charges;
- Renversement de l'amortissement des gains actuariels de l'exercice 2010 au montant de 39 500 \$.

6. JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS

Jugements importants de la direction dans l'application de méthodes comptables

Lors de la préparation des états financiers, la direction pose des hypothèses, effectue des jugements et des estimations quant à la reconnaissance et à la mesure des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats futurs sont susceptibles d'être différents de ces hypothèses et estimations et ceux-ci seront rarement exactement les mêmes dans la réalité. Ces jugements, hypothèses et estimations sont décrits ci-dessous.

Incertitude relative aux jugements, hypothèses et estimations

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

• Durées d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture en fonction de l'utilité prévue de ces actifs. Les valeurs comptables sont détaillées à la note 10. Les résultats réels peuvent toutefois être différents dans les faits, et ce, pour diverses raisons, telles qu'usure prématurée, capacité insuffisante, changements réglementaires, etc.

• Passif au titre des prestations définies

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies avec le soutien d'actuaire indépendants. Le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation des taux standards d'inflation, de mortalité ainsi que des futures augmentations de salaire.

• Provision pour créances douteuses

La direction doit user de son jugement dans l'établissement de la provision pour créances douteuses en se basant notamment sur l'âge des comptes en souffrance, sur la capacité actuelle des débiteurs à payer, sur l'historique des paiements des débiteurs et sur les conditions générales de l'économie ou de l'industrie dans laquelle se trouvent ceux-ci.

• Contrat de location

La nature exacte d'un contrat de location n'est pas toujours évidente et la direction doit recourir à son jugement pour déterminer dans quelle mesure les avantages et les risques sont transférés ou non à AQi.

• Dévaluation d'actifs à long terme

Un actif est dévalué quand sa valeur de réalisation est moindre que sa valeur aux livres. Pour évaluer cette valeur de réalisation, il est nécessaire de calculer la valeur présente de l'actif. La direction doit alors estimer les flux de trésorerie futurs et évaluer les taux d'intérêt appropriés. Ces estimations peuvent avoir un impact sur la valeur de réalisation et celle-ci peut être différente dans les faits.

• Provisions

AQi a comptabilisé des provisions relatives à certaines réclamations. Les montants des déboursés prévus comptabilisés aux états financiers à cet égard peuvent être différents dans les faits. Aucune information additionnelle n'est fournie à l'égard de ces provisions ou passifs éventuels afin de ne pas causer un préjudice grave à la position de AQi.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Encaisse	4 373 158	4 475 281	2 540 260
Dépôt à terme, 1,35 %, échéant en février 2012	2 013 832		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 386 990	4 475 281	2 540 260

8. DÉBITEURS

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Créances clients, montant brut	4 790 838	3 507 161	3 275 525
Provision pour créances douteuses	(98 154)	(88 994)	(107 236)
Créances clients, montant net	4 692 684	3 418 167	3 168 289
Intérêts courus à recevoir	470 031	259 550	328 347
Taxes à recevoir	11 715		
	5 174 430	3 677 717	3 496 636

Tous les montants sont encaissables à court terme. La valeur comptable nette des créances clients et des intérêts courus à recevoir est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

9. SUBVENTIONS À RECEVOIR

AQi a obtenu des subventions de 36 245 589 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de l'aérogare. De ce montant, une subvention de 15 000 000 \$ est encaissable à raison de 1 000 000 \$ annuellement et sert à rembourser les obligations de série B. Au 31 décembre 2011, un montant de 4 500 000 \$ a été reçu à cet égard (3 500 000 \$ en 2010). La subvention à recevoir porte intérêt au taux de 4,77 % et est encaissable par versements trimestriels de 250 000 \$ jusqu'en avril 2022.

Les subventions encaissées et à recevoir sont comptabilisées sous la rubrique Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de AQi comprennent les bâtiments, les améliorations locatives, la machinerie et l'équipement, l'équipement informatique, le matériel roulant, le mobilier et les agencements, les projets en cours et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition (matériel roulant). AQi a choisi de comptabiliser toutes ses immobilisations corporelles au coût amorti. La valeur comptable est détaillée dans le tableau ci-après.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)		Bâtiments	Améliorations locatives	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Matériel roulant	Mobilier et agencement	Projets en cours	Biens loués en vertu de contrat location-acquisition	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût										
Solde au 1 ^{er} janvier 2011		65 522 544	13 278 720	32 873 466	7 188 699	4 549 282	3 294 129	2 940 320	3 379 760	133 026 920
Acquisitions		624 820	10 060 425	1 906 692	484 651	1 065 373	3 914	(121 845)		14 024 030
Dispositions						(877 612)				(877 612)
Solde au 31 décembre 2011		66 147 364	23 339 145	34 780 158	7 673 350	4 737 043	3 298 043	2 818 475	3 379 760	146 173 338
Amortissement cumulé										
Solde au 1 ^{er} janvier 2011		4 030 828	3 182 571	5 896 050	3 234 392	3 146 944	741 372		168 988	20 401 145
Amortissement		1 828 547	1 134 288	2 164 349	1 272 664	369 754	325 300		337 976	7 432 878
Dispositions						(851 712)				(851 712)
Solde au 31 décembre 2011		5 859 375	4 316 859	8 060 399	4 507 056	2 664 986	1 066 672		506 964	26 982 311
Valeur comptable au 31 décembre 2011		60 287 989	19 022 286	26 719 759	3 166 294	2 072 057	2 231 371	2 818 475	2 872 796	119 191 027
Coût										
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		65 517 126	12 904 066	31 987 890	6 989 693	4 383 506	3 173 702	675 476		125 631 459
Acquisitions		5 418	374 654	887 174	199 006	182 313	120 427	2 264 844	3 379 760	7 413 596
Dispositions				(1 598)		(16 537)				(18 135)
Solde au 31 décembre 2010		65 522 544	13 278 720	32 873 466	7 188 699	4 549 282	3 294 129	2 940 320	3 379 760	133 026 920
Amortissement cumulé										
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		2 247 444	2 404 022	3 827 784	2 022 392	2 687 291	419 246			13 608 179
Amortissement		1 783 384	778 549	2 069 864	1 212 000	476 190	322 126		168 988	6 811 101
Dispositions				(1 598)		(16 537)				(18 135)
Solde au 31 décembre 2010		4 030 828	3 182 571	5 896 050	3 234 392	3 146 944	741 372		168 988	20 401 145
Valeur comptable au 31 décembre 2010		61 491 716	10 096 149	26 977 416	3 954 307	1 402 338	2 552 757	2 940 320	3 210 772	112 625 775
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2010		63 269 682	10 500 044	28 160 106	4 967 301	1 696 215	2 754 456	675 476		112 023 280

11. CONTRATS DE LOCATION

Contrat de location-financement en tant que preneur

AQi s'est engagée en vertu d'un contrat de location-financement à se doter de matériel roulant d'une valeur de 3 379 760 \$. Les modalités de l'obligation relative à ces biens loués sont les suivantes : 3,07 %, remboursable par versements mensuels, capital et intérêts, de 49 537 \$ et un versement final de 2 365 936 \$ en novembre 2012.

La valeur nette comptable des actifs détenus en vertu du contrat de location-financement s'élève à 2 872 796 \$ (3 210 772 \$ au 31 décembre 2010). Ces actifs sont présentés comme immobilisations corporelles. Les passifs au titre du contrat de location-financement sont garantis par les actifs correspondants détenus en vertu de ce contrat.

La juste valeur des passifs au titre du contrat de location-financement n'est pas significativement différent de la valeur comptable.

Paiements minimums exigibles au titre de la location-financement :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2011				
Paiement au titre de la location-financement	2 861 306			2 861 306
Charges financières	(66 798)			(66 798)
Valeur actuelle nette	<u>2 794 508</u>			<u>2 794 508</u>
31 décembre 2010				
Paiement au titre de la location-financement	594 444	2 861 306		3 455 750
Charges financières	(94 450)	(66 798)		(161 248)
Valeur actuelle nette	<u>499 994</u>	<u>2 794 508</u>		<u>3 294 502</u>

Contrat de location simple en tant que preneur

AQi loue les installations aéroportuaires en vertu d'un bail avec Transports Canada depuis le 1^{er} novembre 2000. Le loyer est établi en fonction d'un pourcentage progressif variant selon les différents paliers de produits. Les paliers de produits et les pourcentages convenus sont les suivants :

Paliers de produits	%
0 à 5 000 000 \$	0
5 000 000 \$ à 10 000 000 \$	1
10 000 000 \$ à 25 000 000 \$	5
25 000 000 \$ à 100 000 000 \$	8
100 000 000 \$ à 250 000 000 \$	10
250 000 000 \$ et plus	12

Contrats de location simple en tant que bailleur

AQi loue des terrains et des bâtiments aéroportuaires à des sous-locataires. Les produits de ces sous locations sont de 1 292 913 \$ (1 187 765 \$ en 2010).

12. CRÉDITEURS

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courants			
Fournisseurs	2 885 740	2 687 998	2 409 404
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	3 157 995	994 833	1 095 010
Salaires, vacances et avantages sociaux	739 390	274 522	373 875
Taxes à la consommation à payer		211 236	144 157
Intérêts courus	560 464	591 660	633 093
	7 343 589	4 760 249	4 655 539
Non courants			
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	445 828	831 656	1 330 438
	7 789 417	5 591 905	5 985 977

La valeur comptable des créditeurs correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

13. EMPRUNTS

Les emprunts sont composés des passifs financiers suivants :

	Courants			Non courants		
	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Obligations de série A, 5,12 %, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable par versements trimestriels de 562 500 \$, échéant en avril 2029 (a)	2 250 000	2 250 000	2 250 000	37 125 000	39 375 000	41 625 000
Obligations de série B, 4,77 %, remboursables à même la subvention à recevoir par versements trimestriels de 250 000 \$ plus les intérêts, échéant en avril 2022 (a)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	9 500 000	10 500 000	11 500 000
Prêt rotatif au taux de 1,75 %, échéant en février 2013				7 500 000		
Total de la valeur comptable	3 250 000	3 250 000	3 250 000	54 125 000	49 875 000	53 125 000

(a) En vertu de la convention de crédit, AQi est assujettie à certaines conditions. Au 31 décembre 2011, ces conditions sont respectées.

13. EMPRUNTS (suite)

La juste valeur des passifs financiers à long terme a été déterminée en calculant leur valeur actuelle à la date de clôture en utilisant les taux d'intérêt effectifs fixes du marché dont pourrait se prévaloir AQi. Aucune variation de juste valeur n'a été comptabilisée en résultat pour la période puisque les passifs financiers sont présentés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

De plus, AQi peut recourir à d'autres emprunts bancaires financés auprès de deux institutions financières. Les montants autorisés sont de 2 000 000 \$ et de 5 000 000 \$ et ils portent respectivement intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % et au taux préférentiel (3,5 % et 3 % en 2010 et 2011; 2,75 % et 2,25 % au 1^{er} janvier 2010). Ces emprunts sont renégociables annuellement. Au 31 décembre 2011, ils sont inutilisés.

14. PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non-amorti \$
31 décembre 2011			
Aérogare	36 245 589	4 996 136	31 249 453
Bâtiments	652 910	187 102	465 808
Total	36 898 499	5 183 238	31 715 261
31 décembre 2010			
Aérogare	36 245 589	3 449 695	32 795 894
Bâtiments	652 910	161 002	491 908
Total	36 898 499	3 610 697	33 287 802
1^{er} janvier 2010			
Aérogare	35 564 954	1 910 850	33 654 104
Bâtiments	652 910	134 902	518 008
Total	36 217 864	2 045 752	34 172 112

15. OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Salaires	7 221 044	6 423 199
Avantages sociaux	1 163 417	990 706
Retraite – régime à prestations définies	111 102	197 600
Retraite – régime à cotisations définies	213 402	90 185
Allocations de retraite	13 230	102 243
Charges au titre des avantages du personnel	8 722 195	7 803 933

15. OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Les passifs comptabilisés à l'état de la situation financière pour les obligations au titre de la retraite et des autres avantages du personnel comprennent les montants suivants :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courants			
Autres obligations à court terme au titre des avantages du personnel	739 390	274 522	373 875

Ces passifs courants représentent les obligations de AQi envers les membres de son personnel actuel. Ces obligations, qui doivent être réglées au cours de l'exercice suivant, découlent principalement de salaires, de primes ou de vacances à payer accumulés à la date de clôture (note 12).

Les obligations au titre des prestations définies pour la période considérée se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Obligations au titre des prestations définies au 1^{er} janvier	4 813 800	3 834 000
Coût des services rendus au cours de l'exercice	173 800	170 000
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	287 000	271 800
Cotisations des participants au régime	63 000	42 600
Perte actuarielle	741 000	564 900
Prestations payées	(75 300)	(69 500)
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre	6 003 300	4 813 800

Afin de déterminer les obligations au titre de la retraite, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	2011 %	2010 %
Taux d'actualisation	4,5	5,75
Taux de rendement prévu des actifs du régime	6,5	6,5
Taux de croissance de la rémunération	3,5	3,5

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'un actuaire indépendant.

15. OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Les actifs détenus relativement aux obligations au titre des prestations définies de AQi peuvent être rapprochés du solde d'ouverture à la date de clôture comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	5 316 702	4 756 102
Augmentation de l'actif		
Cotisations de l'employeur	397 400	158 100
Cotisations des participants au régime	63 000	42 600
Gain sur la cession de placements	167 900	196 979
Modification de la juste valeur marchande des placements	(200 700)	241 810
Revenus de placements	28 100	31 362
Autres	7 798	6 962
	463 498	677 813
Diminution de l'actif		
Honoraires professionnels et honoraires de gestion	63 600	47 713
Prestations versées	75 300	69 500
	138 900	117 213
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	5 641 300	5 316 702

Les actifs du régime sont dans un fonds distinct qui investit exclusivement dans un ensemble de fonds sous-jacents d'obligations, d'actions canadiennes et d'actions étrangères.

Les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime peuvent être rapprochés de la façon suivante avec les montants présentés à l'état de la situation financière.

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Juste valeur des actifs du régime	5 641 300	5 316 702	4 756 102
Obligations au titre des prestations définies	6 003 300	4 813 800	3 834 000
Actif (passif) au titre de prestations définies	(362 000)	502 902	922 102

16. PROVISIONS ET MONTANTS ÉVENTUELS

Provisions

Toutes les provisions sont considérées courantes. Les valeurs comptables se détaillent comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	2 341 996	1 680 000
Provisions additionnelles	488 000	661 996
Montant utilisé	(1 121 000)	
Renversement	(263 000)	
Valeur comptable au 31 décembre	1 445 996	2 341 996

Les provisions ont sensiblement diminué en 2011 en raison du paiement de salaires rétroactifs au 1^{er} janvier 2009 à la suite de la signature de deux nouvelles conventions collectives de travail avec le personnel d'AQi.

Actifs et passifs éventuels

AQi n'a pas d'actif éventuel. Par ailleurs, diverses réclamations ou actions juridiques ont été intentées contre AQi au cours de l'exercice ou antérieurement. À moins qu'elle ne les ait comptabilisées dans les provisions ci-dessus, la direction estime que ces réclamations sont injustifiées et qu'il est peu probable que AQi ait à les régler. Cette évaluation est cohérente avec celle des conseillers juridiques externes indépendants.

La société de qui AQi détenait l'effet à recevoir dont il est fait mention à la note 18 a fait faillite. Une nouvelle entente a été signée avec un locataire, laquelle est assujettie à la réalisation de certaines clauses sur lesquelles AQi n'a aucun contrôle. AQi détient certaines garanties relativement à cette créance sur un bâtiment érigé sur un terrain lui appartenant. À la date de préparation des états financiers, la direction d'AQi n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de cette situation. Une provision a été comptabilisée dans les livres d'AQi.

17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Produits financiers

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	86 935	79 564
Produits d'intérêts sur les dépôts à terme	496 114	404 053
Produits d'intérêts sur l'effet à recevoir	220 443	179 223
	803 492	662 841

17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES (suite)

Charges financières

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Charges d'intérêts sur le contrat de location-financement	95 752	17 805
Charges d'intérêts sur les emprunts	2 619 923	2 740 847
Produits d'intérêts sur la subvention à recevoir afférente à un emprunt	(520 286)	(567 601)
	2 195 389	2 191 052

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable des montants présentés dans l'état de la situation financière se rapporte aux catégories d'actifs et de passifs qui suivent :

Actifs financiers

Prêts et créances

	Taux d'intérêt et échéance	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	Dépôt à terme échéant le 21 février 2012 au taux de 1,35 % (néant au 31 décembre 2010 et au 1 ^{er} janvier 2010)	6 386 990	4 475 281	2 540 260
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 1,58 % (1,80 % au 31 décembre 2010 et 1,65 % au 1 ^{er} janvier 2010) échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2012	9 740 784	20 906 843	15 586 071
Débiteurs (note 8)		5 162 715	3 677 717	3 496 636
Subvention à recevoir (note 9)		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Effets à recevoir		116 667	6 602	5 705
		22 407 156	30 066 443	22 628 672

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Actifs financiers (suite)

Prêts et créances

	Taux d'intérêt et échéance	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Non courants				
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 2,78 % (2,61 % au 31 décembre 2010 et 3,67 % au 1 ^{er} janvier 2010) échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016	17 675 946	2 917 100	4 100 000
Effet à recevoir (note 16)	Taux d'un prêt hypothécaire résidentiel majoré de 5,25 %	2 558 333	2 675 000	2 699 989
Subvention à recevoir		9 500 000	10 500 000	11 500 000
		29 734 279	16 092 100	18 299 989
		52 141 435	46 158 543	40 928 661

Effet à recevoir

Les prêts et créances comprennent un effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose, garanti par un bâtiment, portant intérêt au taux d'un prêt hypothécaire résidentiel de 5 ans, majoré de 5,25 % (10,54 %; 8,25 % au 31 décembre 2010; 9,95 % au 1^{er} janvier 2010), encaissable par versements mensuels de 9 722 \$, débutant en janvier 2012 et se terminant en novembre 2034, plus un versement de 1 387 \$ en décembre 2034, suivis de 312 versements mensuels de 1 \$, échéant le 30 octobre 2060. La portion encaissable à court terme est de 116 667 \$ (note 16).

Passifs financiers

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courants			
Créditeurs (note 12)	7 343 589	4 760 249	4 655 539
Dépôts de clients	778 782	528 782	575 772
Emprunts (note 13)	3 250 000	3 250 000	3 250 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement (note 11)	2 794 508	499 994	
	14 166 879	9 039 025	8 481 311
Non courants			
Créditeurs (note 12)	445 828	831 656	1 330 438
Emprunts (note 13)	54 125 000	49 875 000	53 125 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement (note 11)		2 794 508	
	54 570 828	53 501 164	54 455 438
	68 737 707	62 540 189	62 936 749

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées lors de la période de présentation de l'information financière précédente. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

L'encaisse, les comptes clients, les intérêts courus à recevoir, les créditeurs et les dépôts de clients sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effet à recevoir

La juste valeur de l'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose est difficilement déterminable compte tenu de l'éventualité présentée à la note 16.

Dépôts à terme, subvention à recevoir et emprunts

La juste valeur des dépôts à terme, de la subvention à recevoir et des emprunts a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour les instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance et elle se rapproche de sa valeur comptable.

Risques découlant des instruments financiers

AQi est exposé à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de AQi sont résumés précédemment par catégorie. Les principaux types de risques sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les membres de la direction de AQi gèrent les risques en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de AQi en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. Les échéances des placements financiers de AQi sont toutes inférieures à cinq ans.

AQi ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels AQi est exposé sont décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue et entraîne une perte en raison de variations des taux d'intérêt.

Les dépôts à terme, la subvention à recevoir et des emprunts portent intérêt à taux fixe et exposent donc AQi au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose et des emprunts portent intérêt à taux variable et exposent donc AQi au risque de variations des flux de trésorerie.

Conformément à ses politiques, AQi vise à atténuer l'exposition de son financement à long terme au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts à plus long terme portent donc intérêt à taux fixe.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les placements en dépôts à terme de AQi portent tous intérêt à taux fixe.

La direction estime que des fluctuations des taux d'intérêt de 1 % n'auraient pas d'incidence importante sur les résultats de AQi.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de AQi manque à l'une de ses obligations.

Le risque de crédit associé aux comptes clients est généralement diversifié, puisque AQi négocie avec un grand nombre d'établissements.

AQi est exposé à une concentration du risque de crédit, car son encaisse et ses dépôts à terme sont détenus auprès de deux institutions financières.

L'exposition maximale de AQi au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Catégories d'actifs financiers - valeur comptable			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 386 990	4 475 281	2 540 260
Créances clients (note 8)	4 692 684	3 418 167	3 168 289
Intérêts courus à recevoir (note 8)	470 031	259 550	328 347
Effets à recevoir	2 675 000	2 681 602	2 705 694
Dépôts à terme	27 416 730	23 823 943	19 686 071
Subvention à recevoir	10 500 000	11 500 000	12 500 000
	52 141 435	46 158 543	40 928 661

AQi a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables. La direction de AQi estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Aucun actif financier de AQi n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que AQi ne puisse respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et équivalents de trésorerie et à s'assurer que AQi dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, AQi établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

AQi considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les créances clients. La trésorerie et les créances clients actuelles de AQi excèdent significativement les besoins courants en sortie de trésorerie.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2011, les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés de AQi (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

31 décembre 2011	Courants		Non courants	
	Moins de 6 mois \$	6 à 12 mois \$	1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Passif au titre d'un contrat de location-financement	297 248	2 563 997		
Fournisseurs et autres créditeurs	4 953 064	2 390 525	445 828	
Dépôts de clients		778 782		
Emprunts	2 885 114	2 833 406	28 699 533	43 562 099
Total	8 135 426	8 566 710	29 145 361	43 562 099
		Courants		Non courants
31 décembre 2010	Moins de 6 mois \$	6 à 12 mois \$	1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Passif au titre d'un contrat de location-financement	297 248	297 248	2 861 245	
Fournisseurs et autres créditeurs	2 873 641	1 886 608	831 656	
Dépôts de clients		528 782		
Emprunts	2 955 716	2 914 946	21 851 852	48 617 363
Total	6 126 605	5 627 584	25 544 753	48 617 363
		Courants		Non courants
1 ^{er} janvier 2010	Moins de 6 mois \$	6 à 12 mois \$	1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres créditeurs	2 152 754	2 502 785	1 330 438	
Dépôts de clients		575 772		
Emprunts	3 037 256	2 996 486	22 504 171	53 835 706
Total	5 190 010	6 075 043	23 834 609	53 835 706

19. GESTION DU CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, AQi vise l'atteinte de ces objectifs :

- Dégager le capital nécessaire lui permettant de développer et d'améliorer les services aériens et aéroportuaires afin d'assurer un service de qualité aux passagers;
- Maintenir une structure de capital souple permettant à AQi d'obtenir du financement afin de développer ses infrastructures et son patrimoine foncier;
- Maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière.

Le capital d'AQi est constitué des actifs nets et de la dette à long terme totalisant 130 122 283 \$ (118 574 414 \$ au 31 décembre 2010).

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la direction de AQi :

- Produit et dépose auprès du conseil d'administration les prévisions financières à court et à long terme;
- Produit et dépose trimestriellement auprès du conseil d'administration les états financiers ainsi que le rapport de gestion sur les activités et fait le suivi des prévisions financières;
- Révise périodiquement la tarification de ses services.

20. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT

Les ajustements suivants pour les éléments sans effet de trésorerie ont été apportés au résultat afin d'obtenir les flux de trésorerie opérationnels :

	2011 \$	2010 \$
Variation nette du fonds de roulement		
Débiteurs	(1 496 713)	(181 081)
Fournitures en inventaire	(29 355)	(58 401)
Frais payés d'avance	148 195	(317 656)
Créditeurs, excluant les fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	420 178	204 887
Provisions	(896 000)	661 996
Produits reportés	86 578	(36 566)
Dépôts de clients	250 000	(46 990)
	(1 517 117)	226 189

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de AQi comprennent ses administrateurs, ses principaux dirigeants ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des membres du personnel de AQi.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de AQi comprennent les administrateurs et les membres de la direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2011 \$	2010 \$
Salaires incluant les primes	1 327 812	938 421
Jetons de présence	366 000	399 327
Coût des avantages sociaux	72 992	59 969
Avantages postérieurs à l'emploi	92 675	275 275
Total de la rémunération	1 859 479	1 672 992

Transactions liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le régime à prestations définies constitue une partie liée de même que le régime à cotisations définies.

Les transactions de AQi avec les régimes de retraite comprennent les cotisations versées au régime qui sont présentées à la note 15. AQi n'a conclu aucune autre transaction avec les régimes de retraite, et aucun solde n'est impayé sauf les cotisations du dernier mois de l'exercice qui sont payées au cours du mois suivant la fermeture.